

Trois semaines cruciales pour la survie de Davie

ANNIE SAINT-PIERRE

28/12/2010 20h48



La direction de Davie espère convaincre des investisseurs de reprendre les opérations de l'entreprise d'ici trois semaines.

© Les archives Simon Clark

Fermé et sous la protection de la Loi sur la faillite depuis près d'un an, le chantier maritime Davie à Lévis espère tout de même convaincre un investisseur étranger de reprendre les rênes de l'entreprise d'ici trois semaines.

Davie et ses procureurs doivent se présenter au tribunal, le 21 janvier prochain, afin de faire le point sur ses démarches pour relancer les opérations de cette entreprise. « Nous espérons présenter des progrès significatifs avec nos investisseurs potentiels », a dit hier la porte-parole du chantier, Mme Marie-Christine Saint-Pierre, lors d'un entretien avec Le Journal de Québec.

L'entreprise est toujours la propriété de la société norvégienne Teco mais est contrôlée par la firme Deloitte depuis qu'elle a réclamé la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, il y a près d'un an. Malgré des créances de 62,3 millions \$, dont la moitié dues à Investissement-Québec, plusieurs délais lui ont déjà été accordés par la cour.

Investisseurs

Les activités n'ont pas repris depuis le 25 février dernier, les 1 100 employés n'ont toujours pas été rappelés. Davie devait livrer cinq navires à ses clients Ocean Hotels et Cecon ASA. Or, aucun de ces navires n'est complété et trois sont inachevés. Malgré ces difficultés, tant la direction de Davie que la firme de contrôleurs Deloitte soutiennent avoir reçu trois « manifestations d'intérêt » pour reprendre les opérations de l'entreprise de Lévis.

Comme des ententes de confidentialité ont été conclues, il n'est pas possible d'identifier ces investisseurs potentiels mais Mme Saint-Pierre précise qu'il s'agit de « groupes industriels européens et asiatiques ».

Dans les documents judiciaires soumis à la cour, on peut lire que des investisseurs ont même entrepris une vérification diligente des activités de l'entreprise alors que des visites ont eu lieu au chantier maritime de Lévis.

Dernière chance

La venue d'un acheteur ou d'un investisseur est la seule issue de secours pour le chantier Davie, qui espère devenir l'un des deux chantiers maritimes dédiés par le gouvernement fédéral pour le renouvellement de sa flotte de navires.

Ce programme, qui prendra forme à la fin du mois de janvier avec le lancement d'un appel d'offres, mènera à un investissement de 40 milliards de dollars pour livrer 50 nouveaux navires au fédéral au cours des 30 prochaines années.

Davie a bel et bien été retenu, comme les cinq autres chantiers canadiens, pour une évaluation à devenir le constructeur des grands navires de combat d'Ottawa. Une firme évalue présentement les capacités de cette entreprise à répondre à la demande. La décision sera connue à la fin du mois de janvier alors qu'il ne restera que 5,6 millions \$ dans les coffres de l'entreprise.